

MAI 2026

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 17 JUILLET 2026

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MAI 2026

En mai 2026, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'établit à 681 540 équivalents temps plein (ETP), en hausse de 0,5 % sur un an. Il s'agit de la première évolution annuelle positive enregistrée depuis décembre 2022. Cette progression apparaît toutefois davantage comme le prolongement de la phase de stabilisation observée depuis le quatrième trimestre 2025 que comme le signe d'un changement de tendance. Par ailleurs, compte tenu des jours fériés et ponts intervenant en mai, cette évolution doit être interprétée avec prudence.

Des tendances sectorielles contrastées :

- **Industrie** : avec une augmentation de 1,4 %, l'intérim industriel poursuit sa progression, mais à un rythme moins soutenu qu'en avril. Cette évolution confirme la résistance du secteur par rapport à l'ensemble de l'économie, soutenue par des relais de croissance dans certaines activités, notamment l'aéronautique et la défense, ainsi que par des accélérations ponctuelles de production dans un environnement économique qui demeure incertain.
- **BTP** : après une moindre dégradation en avril (-2,1 %), l'intérim dans le BTP enregistre un recul plus marqué en mai (-5,8 %). Le recours au travail temporaire dans ce secteur demeure fortement dépendant de l'évolution des mises en chantier et de l'attentisme de la demande, alimentant une forte volatilité de l'emploi intérimaire.
- **Commerce** : dans le commerce, la contraction s'accroît également, passant de -1,9 % en avril à -3,2 % en mai. Le secteur reste fragilisé par une consommation des ménages peu dynamique, limitant les besoins de renforts temporaires.
- **Transports-Logistique** : Le secteur des transports et de la logistique demeure orienté à la baisse en mai (-1,4 %), pénalisé par le niveau des prix des carburants et l'atonie de la consommation des ménages. Ce repli reste toutefois modéré au regard des contractions plus prononcées observées tout au long de l'année 2025.
- **Services** : avec une progression de 6,2%, l'emploi intérimaire rebondit nettement dans les services, rompant avec la baisse marquée observée ces derniers mois. Ce redressement s'explique en partie par un effet de base favorable, après des replis plus prononcés que la moyenne sur les deux dernières années. Il s'appuie également sur le regain d'activité enregistré en mai dans plusieurs segments clés, notamment les services administratifs et de soutien, l'hôtellerie-restauration ainsi que l'hébergement médico-social.

Évolution par qualification :

En mai, les évolutions de l'emploi intérimaire par qualification apparaissent plus homogènes qu'au cours des derniers mois. Les effectifs d'employés (-1,5 %) et d'ouvriers qualifiés (-1,0 %) demeurent orientés à la baisse, tandis que les cadres et professions intermédiaires (+2,6 %) ainsi que les ouvriers non qualifiés (+2,4 %) enregistrent une progression de leurs effectifs.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE MAI 2026 PAR RAPPORT À MAI 2025

LES CHIFFRES CLÉS

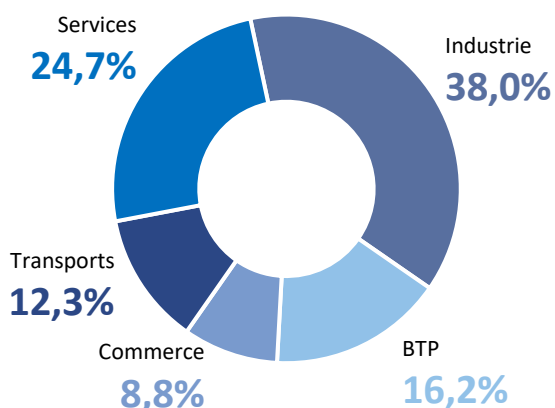
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en hausse **(+0,5 %)** au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Des tendances sectorielles
contrastées

L'emploi intérimaire augmente dans les services (+6,2 %) et l'industrie (+1,4 %) mais diminue dans les transports (-1,4 %), le commerce (-3,2 %) et le BTP (-5,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

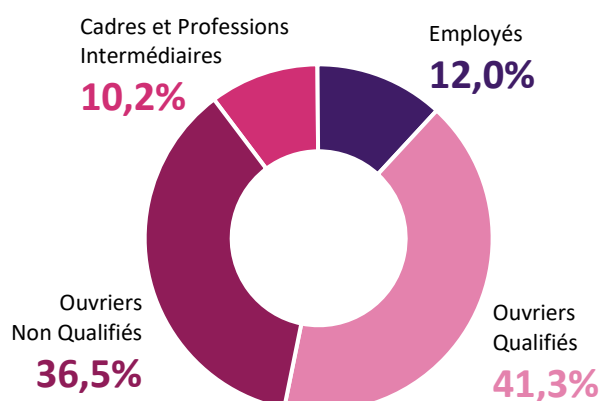


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications sont en
hausse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+2,6 %) et les ouvriers non qualifiés (+2,4 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-1,0 %) et les employés (-1,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

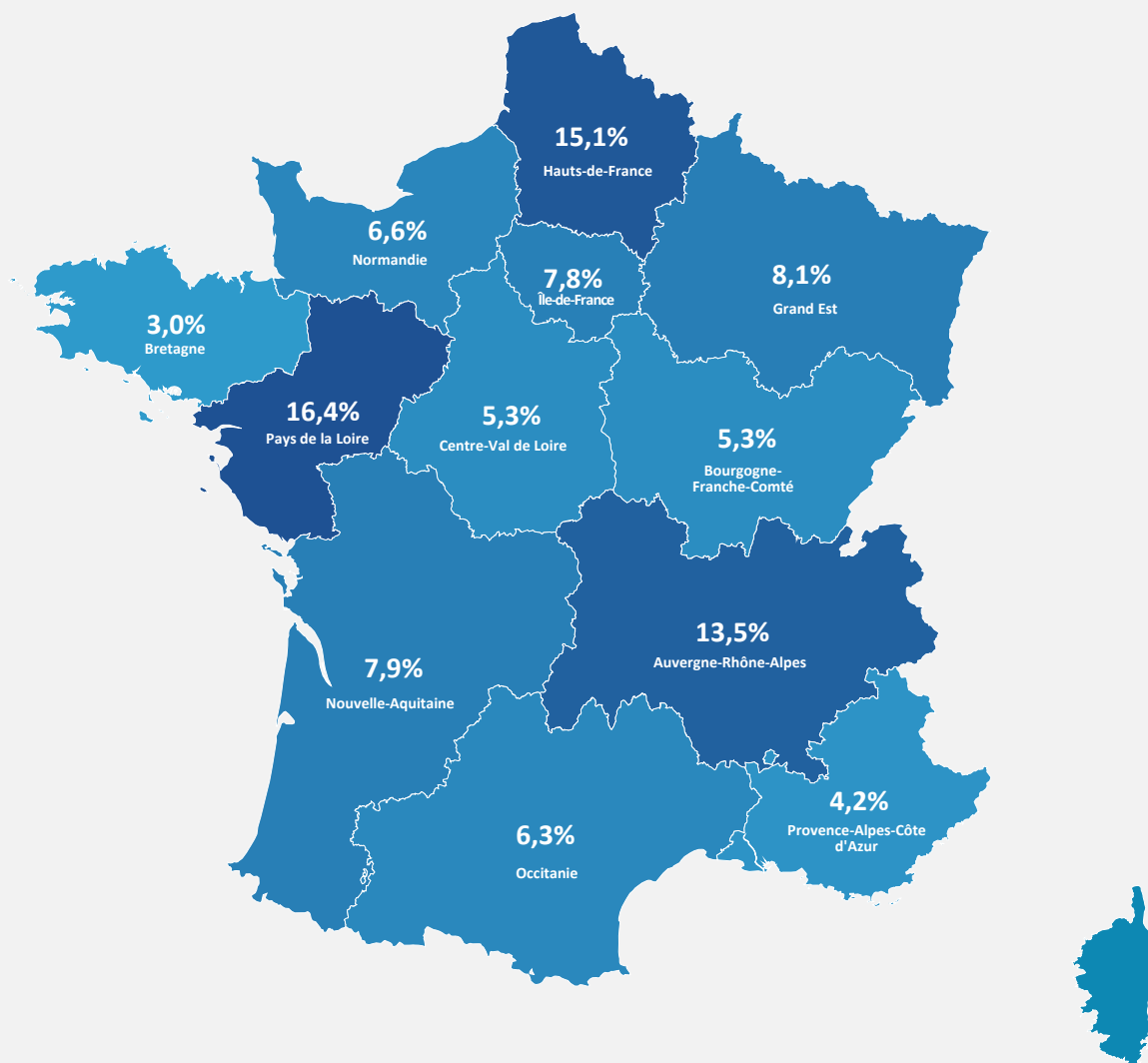


LE CDI INTÉRIMAIRE

En mai 2026, le CDI Intérimaire représente **42 050 ETP**, correspondant à **6,2 %** des effectifs des agences d'emploi.

Il est nettement surreprésenté en Pays-de-la-Loire (12,0 %) et dans les Hauts-de-France (10,6 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,4 % et 3,0 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDI se concentre à près de 45 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 16,4 %, Hauts-de-France : 15,1 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,5 %.



Nouvelle-Aquitaine

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE MAI 2026 PAR RAPPORT À MAI 2025

LES CHIFFRES CLÉS

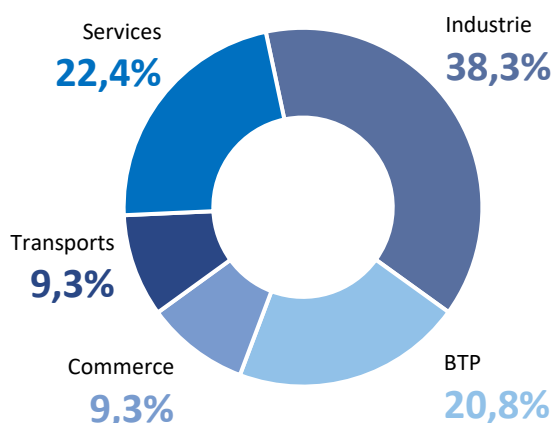
Les effectifs intérimaires sont en baisse **(-1,0 %)** en région Nouvelle-Aquitaine.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en hausse

L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+3,8 %), les services (+1,6 %) et l'industrie (+0,2 %) mais diminue dans le commerce (-0,6 %) et le BTP (-7,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

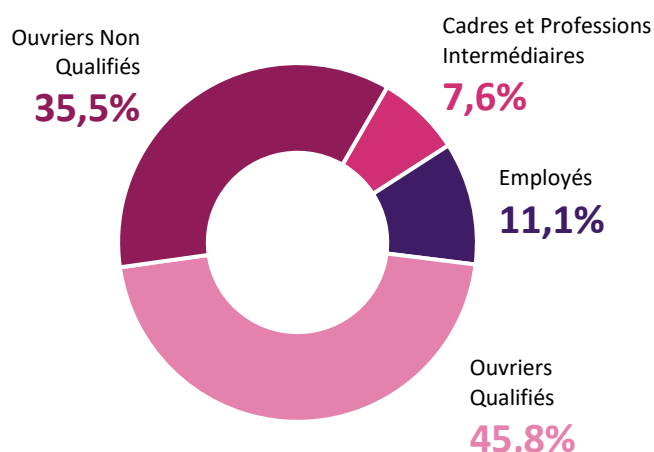


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+2,5 %) et les cadres et professions intermédiaires (+0,4 %), mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-0,9 %) et les ouvriers qualifiés (-2,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



Nouvelle-Aquitaine

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Charente	-2,1 %	6,5 %
Charente-Maritime	+12,1 %	11,1 %
Corrèze	+18,9 %	6,8 %
Creuse	+6,3 %	12,2 %
Deux-Sèvres	-6,3 %	8,6 %
Dordogne	-5,0 %	6,7 %
Gironde	-10,7 %	4,4 %
Haute-Vienne	+6,5 %	8,6 %
Landes	+2,1 %	3,0 %
Lot-et-Garonne	+6,8 %	5,5 %
Pyrénées-Atlantiques	-6,6 %	4,1 %
Vienne	+10,5 %	8,2 %

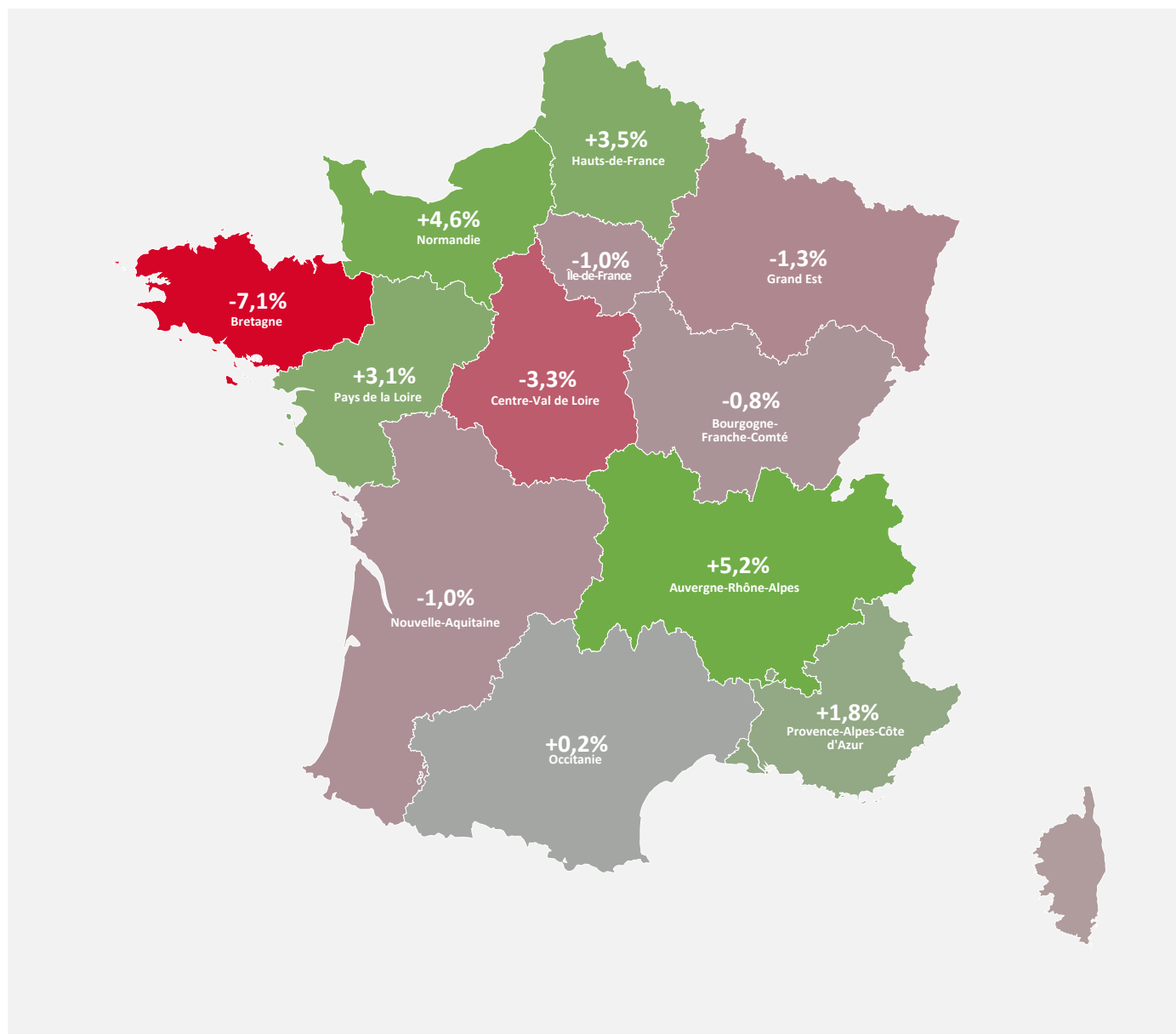


LA FRANCE DES RÉGIONS

Mai 2026 par rapport à mai 2025.

Les disparités territoriales demeurent marquées.

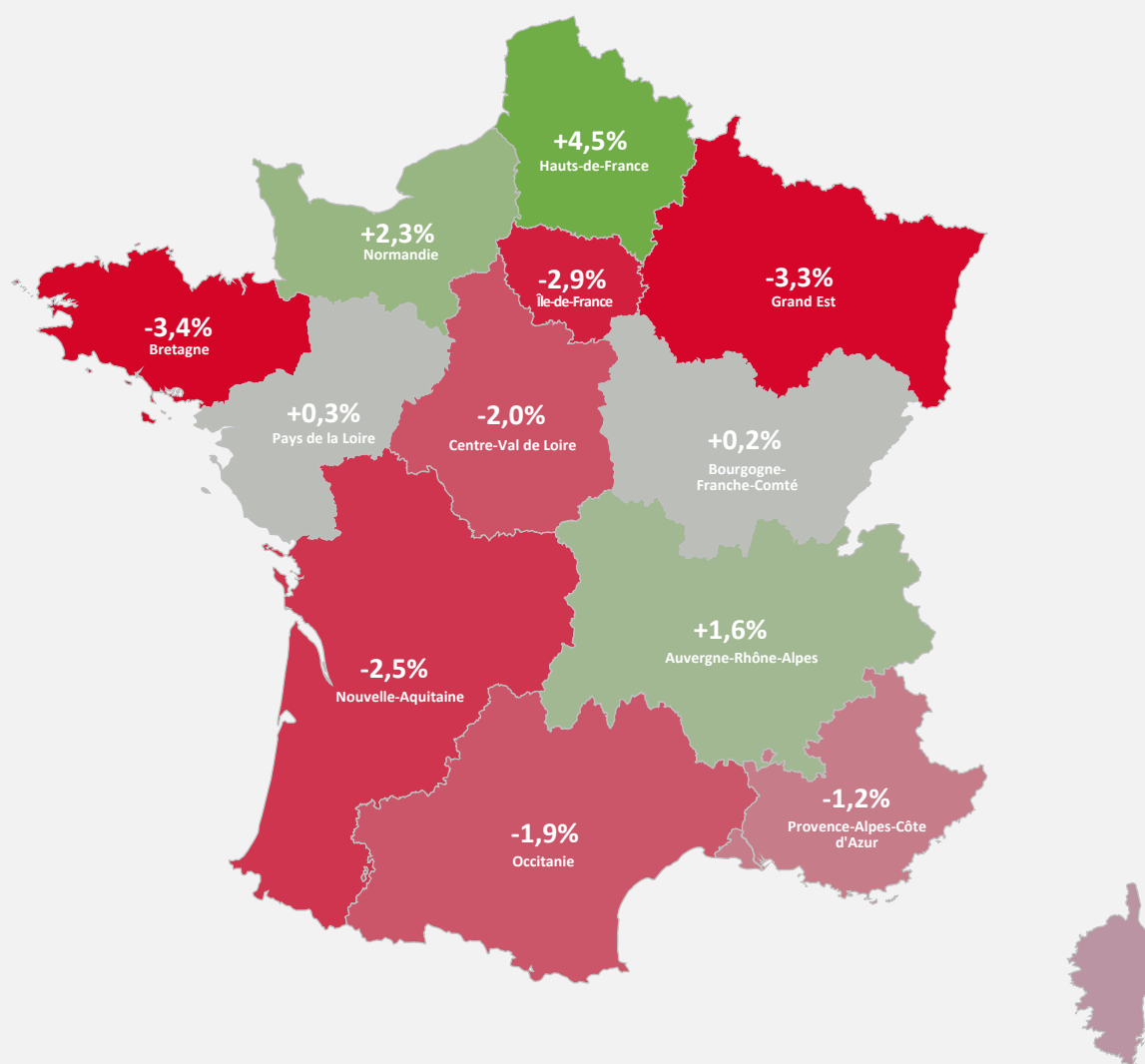
Le travail temporaire affiche les progressions les plus soutenues en Auvergne-Rhône-Alpes (+5,2 %), en Normandie (+4,6 %) et dans les Hauts-de-France (+3,5 %). À l'inverse, les replis les plus prononcés sont observés en Bretagne (-7,1 %) et en Centre-Val de Loire (-3,3 %). En Île-de-France, l'emploi intérimaire, soutenu par la bonne tenue des activités de services, se stabilise relativement en mai, avec un recul limité à -1,0 %.



LA FRANCE DES RÉGIONS

Cumul annuel : janvier-mai 2026 (%)

Au cours des cinq premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -0,9 % par rapport à la même période en 2025.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

